APPEL AUX SYNDICATS, PARTIS ET ASSOCIATIONS POUR LA RELAXE DES 6 DE CONTINENTAL

PASSEMBLEMENT VENDREDI 5 FEVRIER A 08H30 DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE D'AMIENS.

Vendredi 5 février à 09h00 la cour d'appel d'Amiens doit rendre son jugement sur les 6 salariés de Continental Clairoix condamnés en première instance par le tribunal de Compiègne.

La mobilisation du 13 janvier à Amiens pour demander la relaxe des 6 condamnés a été un succès et a pesé dans le déroulement du jugement.

Il faut que cette mobilisation se maintienne au moment ou la cour d'appel rendra son jugement pour encore et toujours demander :

- -la relaxe pour les travailleurs poursuivis de Continental.
- -pour affirmer le refus de la répression anti-ouvrière.
- -pour la défense des libertés publiques.

Tous à Amiens vendredi 5 février à 08h30 devant le Palais de justice.